

Département de Maine et Loire  
Arrondissement d'Angers  
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 13 avril 2026

Convocation du 7 avril 2026  
Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Nombre de Conseillers présents : 26

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, CHAPON, GUILLEUX, DOISNEAU, FOIN, BALLON, MAUXION, BOURDIN, LUCIEN, CONSTANT, RABOUIN, LEGOESBE, BODIN, RAOUL, LECOMTE, GANEAU, CHERRE, INGLEBERT, MOUSSAY LE MARREC, GERFAULT, BAUM, MOGUEDET, VEDOVATO.

**Absente excusée** : Mme Anne-Laure BELLARD pouvoir à Mr Dominique CHAPON

**Secrétaire de séance** : Mme Christine DOISNEAU

**OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL A LA CCALS**

Madame le Maire informe qu'une convention doit être signée entre la Commune de Jarzé Villages et la CCALS pour la mise à disposition d'un agent territorial à raison de 8h45 par semaine tous les lundis pendant 3 mois depuis le 9 mars 2026 jusqu'au 8 juin 2026.

La CCALS s'engage à rembourser les charges de personnel et frais assimilés (rémunérations, charges patronales, frais de déplacement, assurance).

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Certifié conforme,  
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

